

02.02.2017 - 11:01 Uhr

Une nouvelle voix en faveur de la Suisse italienne

Lugano (ots) -

L'Union patronale suisse a choisi au sein de son Comité un deuxième vice-président. Fraîchement élu à cette fonction, Gian-Luca Lardi a inauguré ses fonctions officielles de porte-parole et défenseur du Tessin. La libre circulation des personnes en faveur de laquelle se mobilise l'association faitière a certes soutenu la croissance économique de ce canton frontalier. Mais les employeurs doivent aussi combattre plus efficacement ses effets négatifs, notamment sur les infrastructures locales ou en matière de respect des salaires minimums.

Pour affirmer encore mieux la présence de l'Union patronale suisse (UPS) à l'échelon régional, son Comité a désigné en son sein un deuxième vice-président de l'UPS issu de la Suisse italienne. Gian-Luca Lardi, un employeur résidant et travaillant au Tessin défendra donc, à l'avenir, les positions et les requêtes de cette région économique en rapide mutation. Le nouveau vice-président ne voit pas dans son canton un «Sonderfall», mais plutôt la préfiguration possible de ce qui attend la Suisse. Plus clairement que partout ailleurs, en effet, on y voit ce que signifie l'abandon de frontières entre deux pays aux niveaux de prospérité très différents. Et M. Lardi de souligner: «Si nous voulons assurer à long terme l'acceptabilité de la libre circulation des personnes dans la population, nous devons tout faire pour en éliminer les points faibles. Atteindre cette cible est dans l'intérêt tant de la Suisse que de l'UE».

Une action s'impose par exemple au niveau des collaborateurs détachés par l'UE et tenus en principe de travailler au niveau de nos salaires minimaux fixés par les conventions collectives, une règle pourtant très difficile à appliquer. La région est mise au défi sur cette question, mais aussi au niveau des infrastructures, où les développements nécessaires ne doivent pas s'éterniser en raison de longs délais de planification, d'autorisation et de réalisation. Seuls les efforts conjoints de l'ensemble des acteurs sociaux peuvent déboucher sur des solutions durables.

Pour les responsables de l'économie tessinoise, le fil conducteur de l'action doit donc être, selon Fabio Regazzi, président du membre de l'UPS Associazione industrie ticinesi, le développement et la qualité. En tant qu'association faitière, l'UPS est particulièrement attentive à la nécessité de préserver l'adaptabilité du marché de l'emploi, l'un des principaux atouts de l'économie suisse. Les employeurs militent pour un marché largement ouvert, sans protection excessive ou artificielle contre les licenciements et pour un partenariat social efficace. En contrepartie, ils attendent de l'Etat qu'il ne se mêle pas de la politique du personnel des entreprises.

Au chapitre de la politique sociale, autre centre d'intérêt de l'association, on attend avec impatience, ce printemps, l'issue des délibérations des Chambres sur la réforme de la prévoyance vieillesse. Dans le bras de fer en faveur d'une solution susceptible de rallier une majorité, les employeurs ont clairement tracé une ligne rouge: celle de la majoration des rentes AVS de 70 francs, qui ne ferait qu'aggraver les problèmes structurels de cette assurance financée par répartition. Au lieu de cela, elle soutient la mesure facilitant le départ à la retraite pour les bas revenus ayant cotisé longtemps et la suppression du montant de coordination, deux solutions qui profiteraient surtout aux femmes.

Au chapitre de la politique de la formation, les employeurs insistent avec force pour le maintien et le développement du système de formation dual. Les entreprises de notre pays apprécient à sa juste valeur le potentiel de cette formation, qui leur permet d'apporter à la relève, de manière ciblée, les connaissances et les aptitudes dont elle a réellement besoin pour son évolution professionnelle. La formation professionnelle exerce en outre une importante fonction sociale. Elle accompagne les jeunes vers le monde adulte et du travail et contribue à les installer dans la société. Enfin le chômage des jeunes est chez nous bien plus faible que dans les pays sans formation professionnelle.

Que ce soit sur le marché du travail, dans les domaines de la politique sociale ou de la formation, l'association faitière de l'économie milite également au Tessin, par la voix de son nouveau vice-président, pour la liberté d'entreprise, une bureaucratie minimaliste et un Etat «allégé».

Contact:

Gian-Luca Lardi, Vice-président de l'Union patronale suisse,
Tél. 079 226 19 64, gllardi@baumeister.ch

Roland A. Müller, Directeur de l'Union patronale suisse,
Tél. 079 220 52 29, mueller@arbeitgeber.ch

